

Et la foule qui les suivait ajoute : " A bas le Pape ! à bas le Pape ! Fusillez-les tous ? il faut en faire de la saucisse ! "

Voilà donc les amnistiés de la Commune à l'œuvre : ils ont demandé l'expulsion des religieux, en attendant qu'ils renouvellent les scènes de 1870.

On annonce que les Chartreux se disposent à quitter la France pour aller s'établir en Angleterre. Si les religieux sont chassés de France, les novices canadiens, maintenant au couvent des Pères Dominicains, à Flavigny, viendront terminer leur noviciat à St Hyacinthe.

Voici, au sujet de l'expulsion de religieux, de France, l'extrait d'une lettre d'un religieux de France à un ami du Canada, et que nous empruntons à l'*Abeille* publiée au Séminaire de Québec :

" Je me suis arrêté hier en vous demandant de vos nouvelles et aujourd'hui j'en ai bien d'autres à vous donner. L'autorisation des ordres religieux est chose impossible avec les conditions de M. Lepère; au moins pour les grands Ordres, il n'y faut pas songer. Il nous faudrait briser toute relation avec Rome; plus de généraux, plus de ramifications à l'étranger, rien qu'une petite congrégation diocésaine. Ces messieurs veulent peut-être reproduire le schisme anglais sur un petit pied. — Bon courage; ils y crèveront à la peine. On nous donne jusqu'au 1er juillet pour nous faire accepter par l'Etat, et encore je vous prie d'écouter ces bons messieurs : " Nous autoriserons les congrégations religieuses qu'il nous sera possible d'autoriser. " En ce cas jamais, même au prix de tous les sacrifices de notre part, leur sera-t-il possible de nous tolérer ?

" Que voulez-vous, ce n'est pas un spectacle réjouissant pour les flâneurs des boulevards que la bare et les pieds nus du Franciscain, que ces costumes étranges et surannés, qui, malgré nous, nous font penser à des choses peu propres à dorer la perspective. — *Novissima tua* : c'est un grand mot que ces honnêtes personnages ne connaissent et ne craignent que trop.

" Vous savez le mot spirituel de Mgr de Charbonnel à un petit commis-voyageur : — Sa Grandeur passait un jour sur le boulevard des Italiens avec son costume de capucin : grosse corde autour des reins, grand capuchon pointu, pieds nus sur l'asphalte, en un mot un cauchemar ambulatoire pour les dégustateurs de café et de sorbets. — Père, lui cria un petit crêvé attaché à la porte d'un café, il faut mourir. — Oui, répondit Sa Grandeur de Charbonnel *con grazia cappuccinesca*, mourir ou crêver, cela dépend de la bête."

— Les journaux de Québec annoncent que le Gouvernement de la Province de Québec vient de conclure à Paris un emprunt de quatre millions de piastres aux conditions les plus avantageuses. Deux millions de piastres seront versés le 1er juillet et deux millions le 10 juillet prochain. Telle est la confiance que la Province de Québec inspire aux capitalistes français, qu'ils ont fortement insisté pour prêter six millions au lieu de quatre et que, dans leur acte d'engagement, ils mettent le Gouvernement libre de réclamer deux millions de plus dans l'espace d'un an.

Les Chambres Provinciales sont convoquées au 28 mai courant, pour la dépêche des affaires. M. l'écrivain du *Quotidien* annonce que les projets de loi du Gouvernement sont tous préparés et que la besogne législative se fera dans un temps aussi court que possible. Des me-

asures seront soumises, pour refondre les lois sur l'agriculture, sur les travaux publics, sur l'éducation, etc.

— M. J. N. Duquet, commissaire ordonnateur de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, nous prie de publier l'aperçu suivant du programme de la fête de la St. Jean-Baptiste, à Québec :

Mercredi soir, le 23 juin, il y aura un concours de tous les corps de musique.

Le 24 juin, une messe pontificale sera célébrée par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque Taschereau, sur les hauteurs des Buttes à Neveu, Plaines d'Abraham. La cérémonie commencera à huit heures. Un chœur composé de plusieurs milliers de voix, aidé de 30 à 40 corps de musique, chantera une messe harmonisée spécialement pour cette circonstance solennelle, sous la direction de M. Gustave Gagnon, organiste de la Basilique.

Le sermon, comme nous l'avons déjà annoncé, sera prononcé par Sa Grandeur l'évêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr Antoine Racine.

Immédiatement après la messe, la présentation des adresses aura lieu sur la place même; une estrade sera érigée à cet effet sur laquelle se trouveront placés les personnages distingués à qui la Société St. Jean-Baptiste devra présenter ces adresses.

Cette cérémonie terminée, le défilé de la procession commencera de suite, sur un signal donné par un coup de canon. Voici l'ordre qui sera suivi dans ce défilé : 1o. tous les corps du centre; 2o. tous les corps de l'aile droite; 3o. tous les corps de l'aile gauche. Chacun de ces corps défilera dans l'ordre du numéro qui lui sera indiqué par le commissaire ordonnateur.

Voici maintenant l'itinéraire qui sera suivi par la procession :

Grande Allée; rues St-Louis, Du Fort, Boade, La Fabrique, St Jean, jusqu'à la pointe, d'Aiguillon, jusqu'à la jonction de la rue St George, côte d'Abraham; St-Vulier, à l'ouest, Massue, Albert, Colomb, St Ours, St Vulier, à l'est, jusqu'à la côte du Palais, les Remparts, la grande Batterie, Dauphine, Du Fort, et la Terrasse Frontenac, où une tribune sera érigée pour les orateurs qui adresseront la parole à l'immense concours de peuple présent.

Le soir grand banquet dans la magnifique bâtisse des patineurs (*Skating Rink*), près la porte St-Louis; ce vaste édifice pourra contenir de 1500 à 2000 convives. Le prix et le menu de ce banquet populaire seront connus sous peu.

Le même soir il y aura illumination et feux de joie par toute la ville.

Le vendredi matin, il y aura une exposition, au *Drill Shed*, Grande Allée, de tous les chars allégoriques, bannières et insignes, afin de permettre à tout le monde de pouvoir en examiner et apprécier la beauté et le goût artistiques. Des personnes seront chargées de donner toutes les descriptions et toutes les informations désirables. Il y aura aussi grande musique par les fanfares.

Le nombre des chars allégoriques qui devront figurer dans la procession du 24 juin, s'élèvera à plus de 25, et les bannières et drapeaux à plus de quatre-vingts. Quant aux chars allégoriques, nous pouvons dire ici qu'ils dépasseront de beaucoup tout ce qui aura encore été vu, non seulement sur le continent américain, mais encore sur le continent européen. Le